



Département de l'Aude

COMMUNE de QUILLAN

**Nombre de membres :**

En exercice : 27

Qui ont pris part à la délibération : 24

Dont pouvoirs : 5

Votes pour : 20

Votes contre : 3

Abstentions : 1

Date de la convocation : 03/04/2024

Date d'affichage : 18/04/2024

Certifié exécutoire par réception en  
Sous-Préfecture de Limoux le:**17 AVR. 2024**

L'an deux mil vingt quatre, le dix avril, à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de **QUILLAN**, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Pierre CASTEL, Maire**.

Étaient présents : M. Pierre CASTEL, Mme Nadia PARACHINI, M. Jacques MANDRAU, Mme Sophie BOUTTIER, M. Gilles ALARD, Mme Amandine MORENO, M. Claude HUMBERT, M. Jean POLY, M. Claude ESCLOUPIER, Mme Viviane PROVENZANO, Mme Ghyslaine SAIZ, M. Jacques SIMON, Mme Nicole GIMENEZ, M. Kees WIELENGA, M. Mohammed EL HABCHI, Mme Nathalie REBELLE, M. Stéphane PEILLE, Mme Janine CASTEL, M. Wilfrid ROQUEFORT.

Étaient absents excusés : Mme Ineke FLOODGATE, M. Charles ROUGER, Mme Véronique FERNANDEZ, Mme Christine BINDER, M. Sébastien AMOUROUX, Mme Martine DAFFOS, M. Denis DEZARNAUD.

Étaient absents non excusés : M. Thierry CAUSSE.

Procurations : Mme Ineke FLOODGATE en faveur de M. Jean POLY, M. Charles ROUGER en faveur de M. Jacques SIMON, Mme Christine BINDER en faveur de M. Jacques MANDRAU, M. Sébastien AMOUROUX en faveur de Mme Nadia PARACHINI, M. Denis DEZARNAUD en faveur de Mme Amandine MORENO.

Secrétaire : Mme Nadia PARACHINI.

Délibération n° : **MA-DEL-2024-021**

Domaine : 7.1 - Décisions budgétaires

**OBJET : BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT : Vote du BP 2024.**

Le projet du Budget Primitif 2024 qui est soumis à votre examen traduit les résultats suivants :

	CA 2023	RAR 2023	BP 2024
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>			
DEPENSES	67.731,31		63.500,00
RECETTES	229.322,69		243.666,38
<b>Résultat de fonctionnement</b>	<b>+ 161.591,38</b>		
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>			
DEPENSES	51.633,90	12.030,00	253.075,00
RECETTES	395.628,54		588.201,26
<b>Résultat d'investissement</b>	<b>+ 343.994,64</b>		
<b>RESULTAT GLOBAL</b>	<b>+ 505.586,02</b>		

Commentaires par chapitre et par section selon le tableau ci-dessous.

## I. SECTION DE FONCTIONNEMENT

### A) Dépenses

Chap.011	<b>Charges à caractère général :</b> Le prévu est de 2.000 € a trait aux divers frais d'analyse d'eau, des fournitures et d'entretien et petit équipement, réparations sur réseaux de Brenac.
Chap.66	Le prévu : 4.000 € a trait au paiement de l'Intérêt de l'annuité des emprunts.
Chap.042	Le prévu 57.500 € a trait à la dotation aux amortissements des immobilisations, opération d'ordre dont la contrepartie comptable est inscrite en recettes d'investissement chapitre 040
Chap. 023	Pas de prévision.

### B) Recettes

Chap.70	Le prévu 46.000 € a trait au produit de la surtaxe à hauteur de 0.30€ HT/m <sup>3</sup> sur la base de 2 semestres dans le cadre du contrat d'affermage communes historiques de QUILLAN et BRENAC (délibération n°MA-DEL-2022-129 du 20/12/2022) et au produit d'une surtaxe de l'assainissement pour le traitement des boues extérieures à 6€ HT /m <sup>3</sup> (délibération n°MA-DEL-2022-130 du 20/12/2022) Un prévu supplémentaire de 4000 € HT suite à l'avenant au contrat de délégation par affermage du service public d'assainissement.
Chap.74	Le prévu 12.000,00 € a trait à la prime d'épuration 2024
Chap.042	Le prévu 24.075,00 € a trait à la quote part des subventions d'équipement. Opération d'ordre dont la contrepartie comptable est inscrite en dépenses d'investissement chapitre 040 dont 11.698,00€ pour Quillan et 12.377,00€ pour Brenac
Chap.002	Le prévu 161.591,38 € reprend le résultat de la section de fonctionnement du compte administratif 2023

## II. SECTION D'INVESTISSEMENT

### A) Dépenses

Chap.16	Prévu : 29.000,00 € a trait au paiement du capital de l'annuité des emprunts
Chap.21	Le prévu est de : 200.000 € a trait à une enveloppe affectée à des travaux d'investissement notamment les travaux de la 1 <sup>ère</sup> tranche du Cœur de Ville pour un montant prévisionnel de 140.000€ TTC et divers autres frais.
Chap.040	Le prévu 24.075€ a trait à l'amortissement des subventions d'équipements, opération d'ordre dont la contrepartie comptable est inscrite en recettes de fonctionnement, chapitre 042.

### B) Recettes

Chap. 021	Pas de prévision.
Chap. 10	Le prévu de 18.000 € a trait au FCTVA
Chap.040	Le prévu : 57.500 € a trait à l'amortissement des immobilisations. Opération d'ordre dont la contrepartie comptable est inscrite en dépenses de fonctionnement chapitre 042
Compte 001	Le prévu : 512.701,26 € reprend le résultat de la section d'investissement du Compte de gestion 2023 suite à la régularisation par Madame la Comptable public via une opération d'ordre non budgétaire d'un montant de 168.706,62 €.

Le budget primitif 2024 est présenté en sur équilibre en section de fonctionnement et d'investissement.

A cet effet, M. Le Président propose au Conseil Municipal :

1. D'approuver par section et par chapitre le Budget Primitif 2024
2. D'autoriser M. Le Président à entreprendre toute démarche et signer tout document visant à la réalisation de cette opération.

Il demande d'en délibérer.

Le Conseil Municipal,  
Où l'exposé de son Président,  
Après en avoir délibéré.

Délibération approuvée à la MAJORITE des voix exprimés par 20 voix POUR et 3 CONTRE ( MM EL HABCHI, PEILLE, MME REBELLE) et 1 ABSTENTION ( M. ROQUEFORT).

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT	CA 2023	RAR 2023	BP 2024
<b>Dépenses</b>	<b>67 731,31</b>		<b>63 500,00</b>
-			
Chap 011 - Charges à caractère général	1 020,00		2 000,00
Chap. 65 - Autres charges de gestion courante	-		
Chap 66 - Charges financières	4 987,09		4 000,00
Chap 67 - Charges exceptionnelles			
Chap 042 - Op.d'ordre de transf.entre sect.	61 724,22		57 500,00
Chap 023 - Virement section d'investissement			-
<b>Recettes</b>	<b>229 322,69</b>		<b>243 666,38</b>
Chap 70 - Ventes de produits Prest. services	47 647,73		46 000,00
Chap 74 - Subvention d'exploitation	13 589,05		12 000,00
Chap 042 - Op.d'ordre de transf.entre sect.	24 075,00		24 075,00
Chap 77 - Produits exceptionnels			
Chap 002 - résultat antérieur	144 010,91		161 591,38
<b>Excédent de fonctionnement</b>	<b>161 591,38</b>		
<b>Dépenses</b>	<b>51 633,90</b>		<b>253 075,00</b>
Chap 16 - Emprunts et dettes assimilés	27 558,90		29 000,00
Chap 20 - Immobilisations incorporelles	-		
Chap 21 - Immobilisations corporelles		12 030,00	200 000,00
Chap 23 - Immobilisations en cours	-		
Chap 040 - Subvention d'équipement	24 075,00		24 075,00
<b>Recettes</b>	<b>395 628,54</b>		<b>588 201,26</b>
Chap 021 Virement section d'exploitation	-		-
Chap 10 - Apports, dotations, réserves			18 000,00
Chap 16 - Emprunts	-		
Chap 13 - Subventions d'équipement	-		
Chap 040 - Amortissement des immob.	61 724,22		57 500,00
001 - Résultat antérieur	333 904,32		512 701,26
<b>Excédent d'investissement</b>	<b>343 994,64</b>		
<b>EXCEDENT GLOBAL DE CLOTURE</b>	<b>505 586,02</b>		

La Secrétaire de séance,

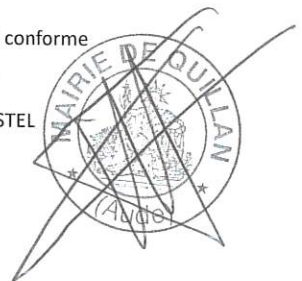


Mme Nadia PARACHINI.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,

M. Pierre CASTEL



**2024-021****Identifiant FAST :** ASCL\_2\_2024-04-17T15-56-23.00 ( MI252439079 )**Identifiant unique de l'acte :** 011-200059418-20240417-2024-021-DE ( [Voir l'accusé de réception associé](#) )**Objet de l'acte :** BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT : Vote du 3<sup>e</sup> 2024**Date de décision :** Apr 17, 2024 12:00:00 AM**Nature de l'acte :** Délibération**Matière de l'acte :**  
7. Finances locales  
7.1. Decisions budgetaires  
7.1.1. FINANCES LOCALES**Identifiant unique de l'acte  
antérieur :****Acte :** [MA-DEL-2024-021.PDF](#)**Préparé**

Date 17/04/24 à 15:56

Par JORDAN Edouard**Transmis**

Date 17/04/24 à 15:56

Par JORDAN Edouard**Accusé de réception**

Date 17/04/24 à 16:00